

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-8-6-7

Séance du vendredi 7 septembre 2012

### **SOUTIEN À L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT C731 SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES C732**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général CG-2011-5-6-3 du 7 décembre 2011 relatif à l'Environnement Naturel,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne du 26 juin 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'attribution des subventions suivantes :
  - 3 750 € à l'ARIENA en fonctionnement au titre de l'exercice 2012 à prélever sur le Programme C731 au chapitre 65 Fonction 738 Nature 6574
  - 3 000 € à NATURHENA en fonctionnement au titre de l'exercice 2012 à prélever sur le Programme C731 au chapitre 65 Fonction 738 Nature 6574
  - 10.000 € à la SPA de Colmar et environs en fonctionnement au titre de l'exercice 2012 à prélever sur le Programme C732 au chapitre 65 Fonction 738 Nature 6574

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 07 SEPTEMBRE 2012

Programme régional d'éducation à l'environnement (F)  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PEE03942	<b>ARIENA CENTRE PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT</b> ARIENA Aide pour Audit financier du réseau 2012	3 750,00
PEE03941	<b>ASS.NATURHENA MULHOUSE</b> NATURHENA aide au fonctionnement 2012	3 000,00
Total		6 750,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 07 SEPTEMBRE 2012

Soutien à la vie associative et aux collectivités (F)  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
VAC03834	<b>SPA-SOCIETE DE PROTECTION DES ANIMAUX SECTION DE COLMAR</b> Aide au fonctionnement 2012	10 000,00
Total		10 000,00